

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 112 (1967)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Informations

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Informations**AVIA-DCA romande**

L'assemblée générale de l'Avia-DCA romande a eu lieu le 15 avril 1967 à l'Hôtel de la Paix à Lausanne. Précédant les opérations statutaires, le Col. EMG M. Racine, président, rappelle les circonstances tragiques dans lesquelles notre camarade, le Lt.-Col. Fred de Luze, perdit la vie à la fin des manœuvres du CA 3, l'an dernier. Son rayonnement était grand et le comité a perdu l'un de ses membres les plus influents.

Le rapport du président, celui du caissier et des vérificateurs ayant été acceptés, on procède au renouvellement du comité. Le bureau se compose désormais comme suit:

Président: Plt. Etienne Métraux, Genève

Vice-président: Col. EMG Marcel Racine, Payerne

Secrétaire: Plt. Jean-Claude Saporiti, Payerne

Trésorier: Plt. Fred Gorgerat, Yverdon

Mise en œuvre à la demande de l'ancien comité, la traduction de « L'histoire de la DCA » est maintenant achevée. Elle a paru dans le bulletin de la Société genevoise des troupes de DCA; elle paraîtra prochainement sous forme d'une brochure qui sera distribuée à tous les membres de l'Avia-DCA romande. Cette publication permettra aussi d'engager une nouvelle campagne de recrutement.

L'assemblée générale fut suivie d'une conférence du major Reichel qui nous a parlé des expériences de guerre au Viet-nam. Cet exposé, illustré de clichés, a permis aux auditeurs de se documenter sur les méthodes appliquées de part et d'autre dans cette guerre; ils ont eu surtout la possibilité de faire une moisson d'idées neuves susceptibles de revigorer nos CR.

Enfin, nous vous communiquons déjà deux dates que nous vous prions de bien vouloir réserver:

- L'assemblée générale de la SSO, le 18 juin 1967 à 0900, à l'Aula du collège de Sion. On y entendra notamment les Commandants de corps Hirschy et Gygli. Le nouveau chef du département militaire, M. Nello Celio, assistera à cette assemblée.
- Notre excursion annuelle sous le titre « Va et découvre ton pays », le dimanche 22 octobre 1967. Les détails vous parviendront en temps utile.

AVIA — DCA ROMANDE  
Le comité

## Assemblée générale de l'AVIA-DCA suisse

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, la section lucernoise de l'AVIA-DCA avait organisé une exposition des armes de DCA utilisées depuis le début de la seconde guerre mondiale. Nombreux furent ceux, civils et militaires, qui se rendirent à la caserne d'Emmen pour contempler les premiers canons et appareils mis au service d'une arme récente. Une démonstration d'une batterie de 35 mm Oerlikon mit un point final à cette première partie de la journée.

La seconde partie, gastronomique et récréative, eut lieu dans les salons de l'hôtel Tivoli à Lucerne. Discours, cadeaux, vœux et félicitations furent adressés à la société jubilaire qui avait organisé un bal pour terminer cette soirée en apothéose. Toutes nos félicitations à la Section de Lucerne pour l'organisation de cette journée!

L'assemblée générale de l'AVIA DCA SUISSE eut lieu le dimanche matin à 10h00 à l'hôtel Astoria. Les opérations statutaires se déroulèrent sous la présidence du major Juker de Berne. Certains points de son rapport ont retenu notre attention.

L'organe de liaison de la société restera « Arme et technique de l'air », qui continuera de paraître 6 fois par an ; le colonel Vacano a bien voulu accepter de poursuivre son activité au sein d'un comité de rédaction. Précisons, pour éviter toute confusion, que « Arme et technique de l'air » est l'organe de liaison des sections suisses-alémaniques, tandis que la « Revue militaire suisse » reste l'organe de liaison de l'AVIA-DCA romande. Parmi les propositions émises par le président, il en est une qui a recueilli l'approbation de l'assemblée ; il s'agit de la remise à tous les sof. de DCA du règlement relatif à l'engagement des armes de DCA. Cette proposition sera soumise au Service de l'aviation et DCA.

Présidant l'assemblée pour procéder à la réélection du major Juker, le colonel EMG M. Racine profite de l'occasion qui lui est offerte de remercier tous ceux qui ont rendu possible la publication en français de la brochure « Histoire de la DCA » du colonel EMG Born. Puis il constate que l'AVIA-DCA suisse bénéficie heureusement des largesses de certains de ses membres, ce qui n'est malheureusement pas le cas de la petite section romande. On passe ensuite aux opérations de vote qui confirment, à l'unanimité, le major Juker dans ses fonctions de président central.

Pour terminer, notre commandant et chef d'arme, le colonel commandant de corps Studer, répond à certaines questions posées par le président dans son rapport annuel. Il ne faut pas, dit-il, compter sur de nouveaux crédits pour la DCA avant 1973. S'il est évident que

certaines unités devraient être modernisées, elles devront toutefois se contenter de leur matériel pendant quelques années encore. D'autre part, le trou qui existe entre les performances du 35 mm et de l'engin Bloodhound n'est pas prêt d'être comblé; aucune décision n'a été prise à ce sujet. Enfin, les anciens canons de DCA 7,5 cm ne seront pas mis au rebut; ils seront conservés comme armes anti-chars de réserve; les essais faits à ce sujet au CA 4 ont prouvé que la troupe pouvait s'y adapter sans qu'elle soit obligée de faire un cours de transition. Pour conclure, le commandant de corps Studer rappelle les difficultés de recrutement du personnel instructeur; il engage, une fois de plus, tous ceux qui le peuvent, à s'annoncer sans retard au Service de l'aviation et DCA, même si ce n'est que pour une période limitée.

AVIA DCA ROMANDE  
Le comité

---

### **Communiqué**

du Comité central de la Société suisse des officiers, sur sa séance du 28 avril 1967, et la conférence des présidents des sections, du 29 avril 1967.

**I. Séance du Comité central.**

Le Comité central s'est réuni à Berne, le 28 avril 1967, à la veille de la conférence des présidents des sections.

Il a examiné les comptes de 1966, ainsi que le budget de 1967 de la SSO et de son journal l'ASMZ, avant de les soumettre à la conférence des présidents.

Les comptes de la SSO bouclent le 31 mars 1966, avec *un excédent de recettes de Fr. 10 395.65*.

Le budget présenté est équilibré.

Dans les comptes de l'ASMZ figure également *un excédent de recettes de Fr. 2 909.20*.

Le budget de notre revue prévoit un bénéfice de Fr. 2000.—.

Les actifs se présentent comme suit:

— SSO	Fr. 214 729.70
— ASMZ	Fr. 96 966.30

Le Comité central a constaté avec satisfaction que la participation au 2<sup>e</sup> concours de la SSO, pendant cette période de législature, avait été meilleure et la qualité des travaux supérieure à celle des précédents.

En plus des Fr. 3000.— réservés comme prix aux concurrents, le Comité central a accordé un montant supplémentaire de Fr. 1000.—, portant ainsi à Fr. 4000.— la somme totale récompensant les participants aux concours.

Le Comité central a examiné les propositions relatives à la composition du futur Comité central de la SSO, et a constaté, avec satisfaction, qu'il n'y a pas plus de candidatures posées que de sièges à attribuer. Le futur Président central, le colonel *Hans Binder*, d'Hérisau, a assisté, à titre d'information, à la séance du Comité central.

Le Comité central a pris acte que les travaux de traduction et d'impression du rapport, très fouillé et fort intéressant, de la Commission « Défense spirituelle », avancent normalement. Ce rapport paraîtra donc dans les trois langues, au courant de l'année 1967 (la version allemande a déjà paru dans le N° 4 de l'ASMZ).

Le Comité central recommande aux sections la brochure « La guerre au Vietnam », éditée par le *Schweizerischer Aufklärungsdienst*. Les sections recevront une lettre circulaire à ce sujet.

## II. Conférence des présidents des sections.

Les présidents des sections de la SSO se sont réunis, le 29 avril 1967, à Berne.

Le Président central, dans le rapport d'activité du CC d'avril 1966 à avril 1967, a passé en revue les problèmes principaux à traiter depuis la dernière conférence des présidents.

Il a parlé:

- de la défense spirituelle
- des problèmes d'instruction
- des places d'exercices
- de la défense totale
- de la réorganisation du DMF
- de la « marche en montagne »
- des problèmes de la défense aérienne
- des rapports avec les autorités et le DMF
- du « monument Général Guisan ».

La conférence des présidents a voté et approuvé, à l'intention de l'assemblée des délégués, du 17 juin 1967:

- la modification des statuts
- les comptes et budgets de la SSO et de l'ASMZ
- la composition du futur comité central
- le rapport d'activité du Comité central pour la période 1964-1967.

Le colonel Hans Binder, proposé à la présidence du futur comité central, remercie et accepte.

Le colonel-divisionnaire Karl Walde, président du jury, informe la conférence sur le résultat du 2<sup>e</sup> concours. Quatorze travaux ont été présentés, dont la qualité est très diverse. Il donne connaissance des noms des concurrents et du palmarès. Une liste complète sera publiée dès qu'une vérification, dans les sections, aura démontré que les gagnants des prix sont effectivement membres de la SSO, condition *sine qua non*.

Le Président de la section de Genève souhaite que le contact entre le Comité central et les sections soit plus étroit et l'information de ces dernières améliorée.

Le Président de la section du Valais informe la conférence sur le déroulement de la « Fête centrale » de la SSO fixée aux 17-18 juin 1967, à Sion.

Sion, le 10 mai 1967

*Le secrétaire central :*  
Colonel E. SCHMIDT

---

### Les Livres

#### Bibliographie

**Au Revoir Mon Général,** Mémorial par Mme Hélène Houlmann-Grobéty, St.-Triphon.

Une petite fille, les oreilles pleines de récits de mobilisation, au lieu de choisir son héros favori dans les légendes, le prend dans le quotidien; son imagination n'en fait pas un personnage mythique mais se transforme en curiosité qui la poussera, quelques années après, devenue jeune fille, à aller sonner à la porte du Général Guisan pour faire sa connaissance. Il en résulte une correspondance suivie, admirative chez la jeune fille, paternelle chez le Général.

Evoluant avec le temps, cette vénération se concrétise sous forme de recherches de documents concernant son héros; ayant interpellé de hautes personnalités militaires et politiques, l'auteur de ce mémorial obtient chaque fois, en plus d'encouragements amicaux, tous les renseignements qu'elle désire, tant son admiration est communicative, forçant chacun à lui céder, qui quelques souvenirs, qui des lettres tristes ou amusantes reçues au secrétariat du Général, ou le droit de citer de larges extraits d'un livre touchant la période 1940-1945, livre écrit par l'un des proches collaborateurs du Général Guisan.

Mme Houlmann-Grobéty a écrit son mémorial en toute simplicité et du fond du cœur.

H. H.